

Document de Sécurité

Date d'édition 30/07/2007
Édition 5
Date de révision 16/01/2017

Ce document est délivré à titre informatif lorsque le produit final ne présente aucun danger et ne nécessite pas de Fiche de Données de Sécurité

Révision 4

1		Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise
1.1	Nom commercial Nom chimique Formule chimique	Humi-INSIDE 25 EXTRA ENGRAIS AVEC EXTRAIT HUMIQUE substance UVCB
1.2	Utilisation de la	Fertilisant et Matière première pour la fabrication de fertilisant
1.3	Nom de la Société	FERTINAGRO NUTRIENTES, S.L.
	Adresse	Pol. Ind. La Paz, Parcela 185, C.P. 44195 Teruel (España)
	Téléphone	978 61 80 70
	e-mail de la société pour FDS	inforeach@fertinagro.es
1.4	Numéro de téléphone d'appel d'urgence	00 33 (0)5 47 53 00 10 (Lundi - Vendredi de 9:00 à 14:00 et 16:00 à 19:00) ou 112

2		Identification des dangers			
2.1	Classification*	Conformément à la Directive 1999/45/CE: Non classé			
		Conformément au règlement 1272/2008 [CLP]: Non classé			
2.2	Éléments de l'étiquette	Pictogramme	Mot d'avertissement	Indications du danger	Conseils de prudence
		Non applicable	Non applicable	Non applicable	P102, P270
2.3	Autres dangers	Non connus			
* Pour la signification complète des phrases R et/ou les indications de danger (H): se reporter à la section 16					

3		Composition/Information sur les Composants				
3.1	Mélange					
	Nom	N° CAS	N° EC	N° registre REACH	Concentration	Classification CLP
	Acides humiques, sels potassique	68514-28-3	271-030-1	01-2119484861-29-0005	> 80 %	non classifié
Les composants de ce produit ne sont pas considérés comme dangereux, une fois terminé le processus de fabrication.						

4		Premiers secours
4.1	Description des premiers secours	
	Inhalation	En cas d'inhalation des gaz produits par la combustion, transporter la victime à l'extérieur et en cas de gêne prolongée, consulter un médecin.
	Ingestion	Le produit n'est pas considéré comme dangereux en cas d'ingestion. Maintenir la personne au calme et pour plus de sécurité, consulter un médecin en lui indiquant la composition du produit.
	Contact avec la peau	Rincer abondamment avec de l'eau fraîche. Si malgré cela la gêne persiste consulter un médecin.
	Contact avec les yeux	Rincer abondamment avec de l'eau fraîche. Si malgré cela la gêne persiste consulter un médecin.
4.2	Principal symptôme et effet	Produit pouvant causer des irritations

5 Mesures de lutte anti-incendie		
5.1	Moyens d'extinction adéquates	Utiliser des moyens par suffocation comme moyen d'extinction. Poudre BC, poudre ABC ou CO2
	Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés	Non connus
5.2	Dangers spéciaux	En cas d'incendie peut dégager des gaz toxiques.
5.3	Méthodes spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	Utiliser des moyens par suffocation comme moyen d'extinction. Poudre BC, poudre ABC ou CO2
	Protection spéciale pour la lutte anti-incendie.	En raison de la formation de gaz toxiques, il est conseillé d'utiliser un équipement de respiration avec un filtre combiné.

6 Moyens en cas de rejet accidentel		
6.1	Précautions personnelles	Non applicable
6.2	Précautions à prendre pour la protection de l'environnement	Utiliser les quantités par hectare indiquées sur l'étiquette ou l'emballage. Eviter que le produit ne se déverse dans les canalisations. Si le risque ne peut pas être évité, prévenir les autorités compétentes du lieu et moment où s'est produit l'incident.
6.3	Méthodes de nettoyage	Recueillir le produit répandu par des moyens absorbants.

7 Manipulation et Stockage		
7.1	Précautions pour une manipulation sécurisée	Aucune méthode spéciale n'est requise pour la manipulation du produit. Il est conseillé de se laver les mains après la manipulation du produit.
7.2	Conditions de stockage sécurisées et incompatibilités	Il est conseillé de stocker le produit dans un lieu couvert, frais et sec. Maintenir le produit éloigné de toute source de chaleur ou d'étincelles.
7.3	Usage spécifique final	fertilisant

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle		
8.1	Valeurs limites d'exposition	En cas d'incendie, utiliser un équipement pour respirer avec des filtres combinés
	Mesures d'exposition	
8.2	Mesures d'hygiène	Respecter les bonnes pratiques d'hygiène : ne pas boire, ni manger en manipulant le produit. Bien se laver les mains après utilisation
	Protection individuelle	
	Yeux	Il est conseillé d'utiliser des lunettes de protection.
	Peau et corps	Il est conseillé d'utiliser des gants et une combinaison de travail.
	Respiratoire	Il est conseillé d'utiliser un masque.
<i>Choisir les protections individuelles adaptées aux risques de l'exposition.</i>		

9		Propriétés physiques et chimiques
9.1	Information sur les propriétés physiques et chimiques basiques.	
	Aspect	Liquide
	Couleur	Marron - Noire
	Odeur	inodore
	Poids moléculaire	N/D
	pH	11
	Point d'ébullition	Non disponible
	Point/intervalle de fusion	Non disponible
	Point d'inflammation	Non disponible
	Inflammabilité	Non inflammable
	Propriétés explosives	Non explosif
	Propriétés comburantes	produit non comburant
	Température d'autoinflammation	Non disponible

10		Stabilité et réactivité
10.1	Réactivité	N/A
10.2	Stabilité chimique	Le produit est stable en condition normale d'utilisation et de stockage.
10.3	Possibilité de réactions dangereuses	N/A
10.4	Conditions à éviter	Éviter que le produit entre en contact avec une source de chaleur ou d'étincelles.
10.5	Matériaux incompatibles	Peut produire une réaction exothermique en contact avec des matières organiques
10.6	Produits dangereux de décomposition	En cas de combustion peut dégager des gaz toxiques.

11		Information Toxicologique
Information sur les effets toxicologiques		
11.1	Toxicité aiguë	N'existe pas des données évaluées.
	Irritation	N'existe pas des données évaluées.
	Corrosivité	Non corrosif
	Sensibilisation	N'existe pas des données évaluées.
	Cancérogénicité	N'existe pas des données évaluées.
	Mutagénicité	N'existe pas des données évaluées.
	Toxicité pour la reproduction	N/D
	Toxicité sur organe cible (STOT)	exposition unique :N/D exposition répétée : N/D
	Toxicité à doses répétées	N/D

12		Informations Écologiques
12.1	Eco toxicité	N'existe pas des données évaluées.
12.2	Persistence et dégradabilité	N/E
12.3	Potentiel de bioaccumulation	N/E

13							
Considérations relatives au traitement des déchets							
13.1							
Méthode pour le traitement des déchets							
Utiliser des moyens absorbants Ne pas éliminer en diluant le produit dans l'eau, ni en le déversant dans les canalisations. Suivre les instructions locales et la réglementation en vigueur pour le traitement des déchets.							
14							
Informations relatives au transport							
14.1	Information réglementaire	N° ONU	Nom propre du transport	Classe	Type d'emballage	Danger pour l'environnement.	Précautions particulières pour les usagers.
	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
14.2 <i>Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention Marpol 73/78 et du Code IBC: Non applicable.</i>							
15							
Informations réglementaires							
15.1	Le destinataire a la responsabilité de connaître la réglementation locale et nationale.						
	Réglementation et législation en matière de sécurité, de la santé et de l'environnement spécifiés par la substance ou le mélange.						
	R D 374/2001 relatif à la protection de la santé et sécurité des travailleurs.						
15.2	Évaluation de la Sécurité Chimique						
	Non applicable						
16							
Autres informations							
	Conseils de prudence	P102: Conserver hors de portée des enfants P270: Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation					
	References bibliographiques et base de données	Rapports des tests mis en place et ancienne FDS					
	Abréviations et acronymes	VLA-ED: Valeur limite environnemental d'exposition journalière. VLA-EC: Valeur limite environnemental d'exposition de courte durée. EC50: concentration moyenne effective. Concentration du composant qui affecte au 50% des organismes testés. LC50: concentration létal. Quantité de produit qui provoque la mort au 50% des organismes testés. DL50: dose létal. Dose d'un produit qui provoque la mort au 50% des organismes testés. N/D: Non disponible; N/A: Non applicable; N/E: Non évalué DSD: Directiva 65/548/CEE ; CLP: Reglamento 1272/2008					
	Formation appropriée pour les employés	Formation obligatoire en matière de prévention de risques du travail.					
	Modifications introduites par la révision actuelle	Adaptation au Règlement REACH					

L'information contenue dans ce document est donnée de bonne foi et considérée comme exacte, sur la base des connaissances disponibles sur le produit au moment de la publication. N'implique pas l'acceptation de toute obligation ou de responsabilité de la Société pour les conséquences de son utilisation ou mauvaise utilisation dans des circonstances particulières.